



Message 009

Communication de la Commission — TRIS/(2023) 0244

Directive (UE) 2015/1535

Notification: 2023/675/IT

Clôture prématurée de la procédure de notification

MSG: 20240244.FR

1. MSG 009 IND 2023 0675 IT EN 15-12-2023 29-01-2024 COM CLOSURE X 29-01-2024

2. Commission

3. DG GROW/E/3 - N105 04/63

4. 2022/0675/IT - C50A - Denrées alimentaires

5.

6. La Commission vous informe par la présente que la notification susmentionnée a été clôturée le 29 janvier 2024 pour la raison suivante:

le texte a été adopté par l'État membre avant la fin de la période de statu quo prévue à l'article 6 de la directive (UE) 2015/1535. La Commission invite donc l'État membre concerné à l'informer de la suite donnée au projet, notamment au regard de la jurisprudence pertinente de la Cour de justice. La Commission ne formule pas d'autres remarques à ce stade.

\*\*\*\*\*

Commission Européenne  
Point de contact Directive (EU) 2015/1535  
email: [grow-dir2015-1535-central@ec.europa.eu](mailto:grow-dir2015-1535-central@ec.europa.eu)